



L'Alliance internationale des migrants¹

Louise Dionne

Lancée en juin 2008, cette instance vise à consolider la lutte pour le respect des migrants et de leur droit à des conditions de vie et de travail décentes.

La mondialisation économique, tout en réclamant la libre circulation des marchandises, a parallèlement favorisé une migration de travailleurs et travailleuses. La stratégie a été, d'une part, d'encourager les gouvernements occidentaux à mettre en place des programmes de travailleurs migrants temporaires et, d'autre part, d'encourager les pays en voie de développement à exporter leurs populations actives. Au Canada, les programmes des aides familiaux résidents, des travailleurs agricoles saisonniers et des travailleurs étrangers temporaires sont notoirement connus pour favoriser l'exploitation de cette main-d'œuvre, car ils restreignent sa capacité de faire valoir ses droits.

Depuis le 11 septembre 2001, les enjeux de sécurité et de contrôle frontalier ont fragilisé encore plus la situation de ces personnes. La plupart des pays occidentaux ont brandi l'épouvantail de la terreur pour adopter des mesures migratoires répressives. Les travailleurs migrants temporaires ou clandestins sont les cibles de la chasse aux « illégaux » et d'expulsions

expéditives. Les conséquences en sont la grande vulnérabilité qu'ils vivent et la précarité de leurs conditions de vie.

Les travailleurs migrants représenteraient environ 3 % de la main-d'œuvre mondiale selon l'Organisation internationale pour les migrations. Entre 10 et 15 % de ces migrants se trouveraient en situation illégale dans le monde. L'Organisation internationale du travail (OIT) évalue à 12,3 millions le nombre de victimes du travail forcé.

Des groupes ont compris que seule la solidarité viendrait à bout de contrer la tendance du patronat à s'assurer l'accès à une main-d'œuvre flexible et vulnérable. Bien que le projet d'une alliance soit apparu vers 2004, ce n'est qu'en juin 2008, à Hong Kong, que l'Alliance internationale des migrants (AIM) a finalement vu le jour.

L'assemblée de fondation a réuni une centaine d'associations, de syndicats et d'autres regroupements de travailleurs migrants et de réfugiés en provenance de 25

pays. Les participants et participantes y ont défini leurs objectifs consistant, entre autres, à promouvoir les droits des migrants, défendre leurs intérêts face à la mondialisation et créer un réseau de solidarité internationale. L'Alliance se veut la voix de ces travailleurs et travailleuses invisibles.

Plus d'une dizaine d'organisations canadiennes sont membres de l'AIM, incluant sept montréalaises. Dès le mois d'octobre, les représentantes canadiennes ouvraient une section au Québec par la tenue d'une conférence de la féministe kenyane Wahu Kaara. Lors de cette rencontre, la représentante canadienne de l'AIM, Tess Tesalona, du Centre des travailleurs immigrants, a présenté le mandat et les objectifs de l'Alliance. Les porte-parole ont appelé au soutien des actions mondiales qui ont lieu du 27 au 29 octobre dernier pour contester le 2^e *Forum mondial sur la migration et le développement*. Celui-ci s'intéresse aux enjeux migratoires et de développement et à la gestion des migrations dans une perspective de prospérité économique. C'est pourquoi l'AIM et d'autres ONG ont appelé à une mobilisation internationale pour dénoncer l'absence de préoccupations pour les droits des travailleurs

migrants et pour les enjeux sociaux que soulève leur exploitation.

Les actions des groupes membres d'ici et d'ailleurs sont recensées sur le site de l'International migrant's Alliance Canada ((IMA) <www.pinas.net/ima>) et sur le blogue (<imacanada.blogspot.com>). Elles incluent des appels à la libération de travailleurs migrants emprisonnés pour avoir fait valoir leurs droits, ou encore la dénonciation du laxisme des autorités face aux attaques que subissent des travailleurs migrants de la part de groupes d'extrême-droite.

Plus près de nous, les groupes communautaires, dont plusieurs sont membres de l'Alliance, dénoncent les mauvaises conditions de vie des travailleurs migrants. Parmi les campagnes qu'ils portent, il y a celle sur le droit à la santé des migrants, de la Coalition Santé pour toutes et tous. Une autre campagne vise à ce que les travailleuses domestiques soient protégées par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). Récemment, leur mobilisation a reçu un appui important : la Commission des droits de la personne et de la jeunesse a publié un avis affirmant le caractère discriminatoire de cette exclusion du régime de la CSST. Ces groupes ne lâcheront pas tant que le gouvernement ne corrigera pas le tir.

Dans le contexte de la crise financière économique, le sort des travailleurs migrants risque fort d'être oublié. C'est ce que craignent les partisans de l'AIM, qui voient en celle-ci un moyen de s'unir pour que les solutions pren-

nent en compte la réalité de ces millions de migrants invisibles. ◀

1 Ce texte est déjà parue dans la revue *Relations*, juin 2009, no 733, p6-7.